

Action pilote en faveur du covoiturage à l'Hôpital Fleyriat

28/03/2025

Résumé

Cette action pilote a été initiée en septembre 2023 en partenariat entre le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse et l'Association autosBus. Le but était de mettre en relation les salariés de l'Hôpital désireux de covoiturer et susceptibles de le faire.

En mars 2024, les 2400 salariés de l'Hôpital ont reçu avec leur fiche de paie un bref formulaire à remplir. Il y a eu 53 réponses, soit 2 % de l'effectif.

Presque toutes les personnes qui ont répondu étaient des femmes. Plus d'une répondante sur deux a déclaré qu'elle aimerait covoiturer, ou covoiturer plus. Toutes ces personnes intéressées ont accepté d'être contactées. Leur commune de résidence était située à 21 kilomètres de l'Hôpital en moyenne. Parmi elles, très peu covoituraient déjà (10%). Ces dernières résidaient un peu plus loin (26 kilomètres).

Sur les treize principales routes d'accès à l'Hôpital, six étaient empruntées par au moins deux volontaires, ce qui ouvrait des possibilités de covoiturage pour 21 personnes au total. L'association autosBus les a contactées une première fois par courriel, SMS et/ou téléphone. Cela a permis (1) de confirmer leur intérêt pour l'expérience et (2) de préciser leur itinéraire.

Les personnes intéressées ont ensuite été regroupées selon leur itinéraire d'accès à l'Hôpital. Chacune a reçu un courriel avec les coordonnées des autres personnes de son groupe et une invitation à les contacter pour rechercher des arrangements de covoiturage. Au total, 70% des personnes qui avaient été mises en relation se sont contactées mutuellement.

Parmi elles, deux personnes seulement ont entamé un covoiturage régulier grâce aux propositions qui leur avaient été faites. Cinq autres pensent qu'elles vont pouvoir covoiturer de temps en temps. Huit ont renoncé. La difficulté citée le plus souvent est celle des horaires compliqués (90%).

À ce stade, on pourrait dire que la montagne a accouché d'une souris. Il vaut mieux dire que l'expérience était faite pour apprendre et pas seulement pour réussir. De fait, elle enseigne plusieurs leçons :

- L'intérêt pour le covoiturage est d'autant plus fort que le domicile est plus éloigné. Il conviendrait donc de diriger ce genre de démarche uniquement vers les salariés qui résident suffisamment loin pour avoir de sérieuses motivations à regrouper leurs trajets.
- Très peu de salariées ont retourné le formulaire mais celles qui l'ont fait ont poursuivi le démarche jusqu'au bout avec peu de déperdition. Le principal enjeu est donc d'augmenter le taux de retour du formulaire. Il faudrait faire en sorte que la démarche soit rapide, facile et incitative.
- Dans presque tous les groupe qui ont été mis en relation, une ou plusieurs personnes se sont contactées mutuellement et ont exploré les arrangements possibles. L'accompagnement vers la formation de ces petits groupes était un aspect innovant de l'expérience. De ce point de vue, c'est une réussite.

Les deux partenaires envisagent de renouveler l'opération en tirant parti de ces leçons avec l'espoir d'obtenir plus impact, même l'ambition reste modeste.

Sommaire

L'action pilote et son contexte	4
Le contexte fin 2023.....	4
Un projet innovant	4
L'action et ses résultats.....	5
Le formulaire.....	5
Une cinquantaine de répondants	5
Une trentaine d'intéressés	5
Repérage des covoitureurs potentiels.....	5
Invitation à se contacter mutuellement.....	6
Beaucoup de contacts, peu d'impact	6
Les leçons apprises.....	7
S'adresser à ceux qui résident loin.....	8
Faciliter l'engagement dans la démarche.....	8
Accompagner la formation des groupes.....	8
Vers une nouvelle expérience.....	8
À Brest : la moitié des salariés ont retourné le formulaire	9
Des ambitions modestes	9
Annexes.....	11
Le formulaire.....	11
La base de donnée	12
Le premier contact.....	12
Le second contact.....	13
Le troisième contact	13

L'action pilote et son contexte

Le contexte fin 2023

Fin 2023, le Centre hospitalier (ci-après l'Hôpital) était en train de relancer ses efforts de développement durable. Le covoiturage était une de ses priorités. Dans cette perspective, une carte des lieux de résidence avait été établie avec l'aide d'ALEC Ain. La carte montre que la majorité des salariés de l'Hôpital réside dans un rayon de dix kilomètres, une distance propice au vélo électrique et au bus urbains plutôt qu'au covoiturage. Il reste cependant un important potentiel de covoiturage parmi la minorité des salariés dont la résidence est éloignée.

L'Association autosBus travaille depuis plus de dix ans sur l'écomobilité et les changements de comportements. La promotion du covoiturage dans le bassin de Bourg-en-Bresse est sa première priorité.

Il y a quelques années, Grand Bourg Agglomération (ci-après l'Agglomération) avait mis en place l'appli Rubis'Covoit pour mettre en relation des offres et des demandes de covoiturage. L'usage de cette appli n'a pas décollé. Fin 2023, l'Agglomération a établi un partenariat avec Blablacar-Daily pour relancer le covoiturage de façon plus active. En utilisant l'appli, les passagers voyagent gratuitement et les conducteurs reçoivent une indemnité de 1,5 à 3 € par passager en fonction des kilomètres parcourus avec un plafond de 100 € par mois. Dans d'autres villes françaises, cette formule s'est révélée incitative. L'Hôpital est appelé à désigner un ou plusieurs 'référents covoitages' pour promouvoir ce service. Par ailleurs l'Agglomération a mis en place des lignes de covoiturage qui permettent d'aller à l'Hôpital depuis Attignat, Montrevel et Polliat et d'en revenir.

Un projet innovant

L'action pilote a été initiée en septembre 2023 en partenariat entre l'Hôpital et l'Association autosBus. Le but était de mettre en relation les personnes désireuses de covoiturer et susceptibles de le faire. Les services techniques de l'Agglomération ont été tenus informés régulièrement de l'avancement du projet.

La procédure testée a été la suivante : (1) tous les salariés sont invités à participer, (2) ceux qui sont intéressés sont contactés personnellement, (3) ils sont répartis en petits groupes en fonction des routes qu'ils empruntent quotidiennement pour se rendre au travail, (4) au sein de chaque groupe, les covoitureurs potentiels reçoivent leurs coordonnées respectives et sont invités à se contacter mutuellement pour chercher des arrangements si c'est possible.

La démarche était innovante sur deux plans : (1) elle mettait les participants en relation sans qu'ils aient besoin d'être physiquement présents au même moment et (2) l'accompagnement allait jusqu'à la formation des groupes de covoiturage.

Puisqu'il s'agissait de tester une approche innovante, les participants ont été recontactés pour savoir ce qui c'était passé par la suite. Ce document fait le bilan de l'expérience.

L'action et ses résultats

Le formulaire

Le formulaire a été remis aux 2360 salariés de l'Hôpital sous deux formes : (1) un message électronique sur l'écran d'accueil de leur ordinateur, avec un lien vers le formulaire à remplir en ligne et (2) une version papier jointe à la fiche de paie de mars 2024 à retourner dans la boîte aux lettres de la DRH, située dans le bâtiment administratif en limite Nord du site.

Le formulaire est visible en annexe. Il tient en une page avec un texte introductif expliquant l'engagement de l'Hôpital pour une mobilité durable, les moyens de transport alternatifs à disposition du personnel et une courte introduction à l'action pilote. Viennent ensuite trois brèves questions et une invitation à indiquer ses coordonnées si celles de la fiche de paie sont incorrectes. Le formulaire se termine par une garantie de bon usage des données recueillies.

Une cinquantaine de répondants

Il y a eu 53 répondants, soit 2 % de l'effectif. Les trois quarts des répondants ont utilisé la voie électronique. Presque toutes les personnes qui ont répondu étaient des femmes. Les réponses ont été transmises à l'Association autosBus qui les a enregistrées dans une base de données nominative, organisée sous la forme de trois feuilles de calcul présentées en annexe. L'accès à la base de données est sécurisé. Elle sera supprimée au plus tard en mars 2027.

Seize réponses étaient inexploitables parce que la commune de résidence était manquante ou parce que la personne n'était pas joignable, ni par téléphone ni par courriel.

Une trentaine d'intéressés

Parmi les 37 réponses exploitables, 28 personnes ont déclaré être intéressées de covoiturer (24) ou de covoiturer plus (4). Toutes les personnes intéressées ont donné leur accord pour être contactées. Cette acceptation valait acceptation de la démarche du point de vue du RGPD. Les autres réponses ont été effacées de la base de données en fin d'expérience.

À l'aide de la base de données, les personnes intéressées ont été classées selon la distance de leur lieu de résidence et selon leur voie d'accès à l'Hôpital.

Repérage des covoitureurs potentiels

Trois personnes ont été écartées car elles habitaient à moins de cinq kilomètres de leur lieu de travail et n'avaient quasiment pas de perspectives de covoiturage.

Les 25 personnes restantes ont été contactées pour confirmer leur intérêt et vérifier l'itinéraire qu'elles empruntent pour aller au travail. Les contacts se sont faits par courriels et/ou SMS en fonction des coordonnées disponibles. On trouvera un exemple de ce premier courriel en annexe. Il a été rédigé automatiquement à partir de la base de données. Une relance a été faite en cas de non-réponse. Seize personnes sur 25 ont répondu à ce premier contact. Quatre itinéraires avaient été mal estimés et ont été corrigés.

Parmi les 25 personnes contactées, 19 se rendaient au travail par la même voie d'accès qu'une ou plusieurs autres collègues. Ce potentiel de covoiturage a été constaté pour six des treize principales voies d'accès, à savoir les routes de Chalamont (D22), Chatillon sur Chalaronne

(D936), Mâcon (D1079), Marboz (D996), Montrevel (D975) et Pont d'Ain (D1075). Un septième groupe était composé de deux personnes habitant une même commune située à 11 kilomètres et venant au travail par des petites routes.

Finalement, il y avait 21 covoitureuses potentielles sur sept itinéraires différents.

Invitation à se contacter mutuellement

La base de données a été complétée pour enregistrer la composition des groupes. Chacune des covoitureuses potentielles a reçu un courriel avec les coordonnées des autres personnes empruntant le même itinéraire et une invitation à les contacter pour rechercher des arrangements. On trouvera en annexe un exemple de ce second message, à nouveau rédigé automatiquement à partir de la base de données.

Beaucoup de contacts, peu d'impact

Lors d'une troisième étape, une personne au moins a été contactée au sein de chaque groupe. Douze personnes au total ont été jointes le plus souvent par téléphone le samedi matin. Voici les informations recueillies, classées selon les itinéraires numérotés de 1 à 7 :

1. Groupe de trois personnes
Deux contacts
« Nous avons échangé entre nous. L'une a quatre horaires différents. L'autre en a cinq. Ça ne va pas être possible ».
2. Groupe de deux personnes
Un contact
« Nous avons échangé entre nous, sans succès. Mes horaires sont une vraie misère ».
3. Groupe de quatre personnes
Un contact
« Quand j'ai rempli le formulaire, je ne covoiturerai pas mais depuis, j'ai trouvé une collègue avec qui je covoiture régulièrement. Nous nous sommes inscrites sur BlaBlaCar Daily et nous avons trouvé une troisième personne avec qui nous covoiturons de temps en temps. Ensuite nous avons abandonné BlaBlaCar Daily car nous trouvions la formule trop lourde et nous continuons avec un groupe WhatsApp. J'ai contacté deux des trois personnes que vous m'avez proposées. L'une d'entre elle avait des horaires compatibles et a rejoint notre groupe. Nous venons de faire notre premier trajet à quatre ».
4. Groupe de deux personnes
Deux contacts
« Nous avons toutes les deux des horaires très irréguliers, modifiés quelquefois du jour au lendemain. Ça ne va pas être facile de nous arranger ».
« Je covoiture déjà deux à trois fois par mois avec une autre personne résidant tout près de Bourg ».
« Je covoiture déjà de temps en temps avec deux ou trois autres collègues ».

5. Groupe de deux personnes
Un contact
« Je n'ose pas appeler la personne que vous m'avez proposée ».
6. Groupe de trois personnes
Un contact
« Nous avons échangé à trois. Une personne a des horaires très irréguliers. L'autre a des contraintes de conduites d'enfants. Moi je cumule les deux. Ça nous laisse très peu de possibilités mais nous allons essayer quand même. Nous nous concerterons par SMS et nous créerons peut-être un groupe WhatsApp ».
7. Groupe de trois personnes
Deux contacts
« J'ai contacté les deux autres personnes proposées mais nos horaires sont incompatibles ».
« En ce qui me concerne, il y a une difficulté supplémentaire car le lieu de rendez-vous que je peux proposer est trop proche de l'Hôpital ».

Au total, 15 personnes se sont contactées mutuellement au sein de leur groupe, sur un total de 21 personnes qui pouvaient le faire. La bonne volonté et l'envie de covoiturer étaient manifestement au rendez-vous.

En revanche, ces contacts ont rarement débouché. Deux personnes se sont mises à covoiturer à la suite des propositions reçues, cinq pensent qu'elles n'ont pas trouvé d'arrangement régulier mais qu'elles vont pouvoir covoiturer de temps en temps et huit ont renoncé.

Les personnes qui ont renoncé ou qui ne pensent pas pouvoir covoiturer régulièrement citent leurs horaires compliqués comme principale raison (90%). À cela s'ajoute une difficulté supplémentaire pour celles qui conduisent un enfant sur la route du travail (20%).

Rappelons que le but principal de cette action pilote était d'amener au covoiturage des personnes intéressées à le faire et partageant les mêmes itinéraires. À ce stade on se doit de conclure que la montagne a accouché d'une souris.

Il y avait en outre une attente secondaire dans cette expérience : repérer des personnes désireuses de covoiturer et susceptibles d'utiliser les lignes de covoiturage desservant l'Hôpital. Parmi les personnes qui ont rempli le formulaire, une seule répondait à ces critères. Elle désirait covoiturer et habitait à moins de 500 mètre d'une ligne de covoiturage desservant l'Hôpital. À la proposition qui lui a été faite de tester ce mode de déplacement, elle a répondu qu'elle n'était pas partante « parce qu'un retard au travail me poserait trop de problèmes ».

Les leçons apprises

Une expérience est faite pour réussir si possible, mais aussi pour apprendre. De fait celle-ci enseigne plusieurs leçons :

S'adresser à ceux qui résident loin

Les réponses au formulaire montrent que l'intérêt pour le covoiturage est d'autant plus fort que le domicile est plus éloigné. Si la majorité des salariés de l'Hôpital réside à moins de dix kilomètres, les personnes qui ont retourné le formulaire résident en moyenne à 16 kilomètres. Celles qui se déclarent intéressées par le covoiturage résident à 23 kilomètres et celle qui covoiturerait déjà au moment de l'enquête sont situées à 26 kilomètres.

Cela rejoint les enquêtes nationales qui constatent une distance moyenne de l'ordre de 25 km pour les trajets quotidiens en covoiturage. Dans l'idéal, il conviendrait donc d'adresser le formulaire uniquement aux salariés qui résident suffisamment loin pour avoir de réelles perspectives de covoiturage.

Faciliter l'engagement dans la démarche

Parmi les personnes qui ont été mises en relation, 70% ont échangé avec les collègues qui leur avaient été signalées. Il y a donc eu peu de déperdition en cours de démarche. Cela fait penser au le mécanisme de l'engagement décrit par les psychosociologues¹ : une personne qui a librement accepté de faire un premier petit pas a tendance à faire ensuite un ou plusieurs pas supplémentaires et plus importants.

On doit cependant reconnaître que les premiers engagements ont été très peu nombreux puisque la proportion de formulaires retournés n'est que de 2%. Pour toucher plus de monde, il faudrait rendre la réponse plus rapide, plus facile et plus incitative.

Accompagner la formation des groupes

Un aspect innovant de l'expérience était l'incitation à la formation d'un petit groupe sur chaque itinéraire d'accès à l'Hôpital. De ce point de vue, on peut dire que l'expérience a bien fonctionné puisque les contacts mutuels ont été nombreux. Malheureusement, ces contacts se sont rarement concrétisés à cause des complications spécifiques aux horaires de travail d'un hôpital.

À noter que plusieurs personnes contactées dans le cadre de l'expérience avaient déjà fait leurs propres recherches, soit parmi leurs collègues, soit à l'extérieur de l'Hôpital à l'aide de BlaBlaCar Daily. On peut donc assez souvent compter sur des personnes particulièrement intéressées qui peuvent devenir leaders de leurs petits groupes.

Vers une nouvelle expérience

Les deux partenaires envisagent de renouveler l'opération en tirant parti des leçons apprises pour obtenir un meilleur taux de retour du formulaire en vue d'obtenir un impact plus important. Une expérience similaire, récemment conduite à Brest, donne l'espoir d'y parvenir.

¹ Joule R (1994) Trois applications de la [théorie de l'engagement](#)

À Brest : la moitié des salariés ont retourné le formulaire

Une action similaire a été conduite par le Crédit mutuel Arkea sur le site de son siège social à Brest (2500 emplois), ainsi que dans ses agences ailleurs en France². L'action a commencé par un formulaire qui ressemble beaucoup à ce qui a été diffusé au Centre Hospitalier. Comme à Bourg, la réponse positive au formulaire valait acceptation de la démarche du point de vue du RGPD. Le taux de retour du formulaire a été considérable : environ 50%.

L'employeur a fait ensuite une carte des lieux de résidence des personnes intéressées, puis un fichier partagé de recherche de covoitureurs. Des rencontres ont été organisées à la pause méridienne entre les covoitureurs potentiels habitant près les uns des autres. Environ 20% des répondants ont participé à ces échanges, pour une grosse moitié grâce au fichier des recherches de covoiturage et pour le reste à la pause méridienne.

Parmi ceux qui ont échangé entre collègues, environ 20% ont formé ou renforcé des groupes de covoiturage. Les membres des groupes font en moyenne deux covoitages par semaine. Au final, la proportion du covoiturage dans les déplacements domicile-travail du personnel dans son ensemble, est passée de 1% à 2%. L'ambition est de parvenir à 3% à l'avenir.

Une partie des participants (40%) a inscrit ses déplacements sur Blablacar Daily pour élargir les possibilités de covoiturage aux salariés des entreprises voisines.

Cet exemple est encourageant dans la mesure où il permet d'espérer un taux de retour du formulaire bien supérieur à ce qui a été obtenu à Bourg au printemps 2024.

Des ambitions modestes

Pour obtenir un retour massif des formulaires, le Crédit mutuel de Brest a employé deux leviers :

- une grosse campagne de communication
- un formulaire très facile à retourner.

À Bourg, il est prématuré de prévoir un gros effort de communication car le projet reste expérimental. C'est donc le second levier qui doit être actionné.

Pour que la démarche soit rapide, le formulaire devrait être simplifié au maximum et la procédure de retour devrait se faire en un clic. Pour faciliter la démarche, le formulaire pourrait être prérempli. Par ailleurs, la personnalisation du formulaire constitue en elle-même une incitation à répondre.

L'ambition pourrait être d'obtenir une réponse sur quatre salariés, en s'adressant uniquement à ceux qui résident à 10 kilomètres ou plus. Le nombre de retours serait multiplié par trois.

Dans l'expérience de 2024, les répondantes se sont montrées très volontaires. Si la démarche est facilitée, elle sera forcément moins engageante et la proportion de volontaires sera probablement moindre. En revanche, la personnalisation des formulaires augmentera le

² On peut trouver la description de cette expérience dans une webconférence visible [ici](#) (18e minute).

nombre de retours exploitables. Le nombre d'accords pour participer devrait à nouveau être multiplié par trois.

Cela fera une nette différence car toutes les routes d'accès se prêteront probablement au covoiturage au lieu de sept sur treize dans la première expérience. Quasiment toutes les personnes intéressées seront donc des covoitureurs potentiels, soit une centaine au lieu d'une vingtaine. On suppose que les deux tiers des covoitureurs potentiels vont se contacter mutuellement, soit à peu près la même proportion que dans la première expérience. Cela laisse espérer une soixantaine de contacts mutuels au lieu de quinze.

La concrétisation de ces contacts restera nécessairement minimale à cause de la complexité des horaires de travail. On voit donc qu'il ne faut pas attendre de miracle de cette seconde expérience mais on peut toutefois espérer un impact modeste.

En outre, la consolidation des leçons apprises dans les deux expériences devrait permettre une reproduction chez d'autres employeurs, avec un bien meilleur impact si leurs horaires sont moins atypiques.

Le formulaire



Enquête Co-voiturage



Après le Challenge mobilités en juin et différents événements en fin d'année 2023, le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse s'engage à promouvoir auprès de ses agents et salariés les modes de transport limitant les émissions de CO² : le vélo, les transports publics et le covoiturage.

Ces offres qui bénéficient d'un soutien de l'établissement à travers le forfait Mobilités durables.

Plus d'informations : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36467/1_2?idFicheParent=F12163#1_2

Pour le vélo, vous disposez de 204 places de stationnement réparties sur l'ensemble du site (notamment devant le bâtiment principal depuis juin 2023).

Pour les transports publics, une desserte régulière existe, avec normalement une évolution prévue à partir de septembre 2024 (lignes express ne desservant que la gare, le Carré Amiot au centre-ville et l'hôpital sans autre arrêt).

Pour le covoiturage :

- chacun peut utiliser l'application *BlaBlaCar Daily* pour partager ses trajets et recevoir, en prime, des aides financières de Grand Bourg Agglomération et de l'État - www.grandbourg.fr/3925-blablacar-daily.htm
- Pour ceux qui habitent Attignat ou Montrevel, il est également possible de venir sur le site de Fleuryat avec la nouvelle ligne de covoiturage : www.grandbourg.fr/3924-rubis-covoit-ligne.htm
- En partenariat avec l'association *AutosBus*, les personnes résidant à proximité les unes des autres seront contactées pour pouvoir grouper leurs trajets, si cela les intéresse.- www.autosbus.fr

Dans le cadre de cette expérience, nous vous remercions de remplir le formulaire joint ci-dessous et de le remettre **uniquement dans la boîte aux lettres devant le box DRH** au bâtiment administratif.



1. Je covoiture déjà – Oui/Non
2. J'aimerais covoiturer ou covoiturer plus – Oui/Plutôt oui/Plutôt non/Non/Ne sais pas
3. Je veux bien être contacté(e) si j'ai des opportunités de covoiturage – Oui (sans engagement de ma part) / Non
4. Si vous avez répondu oui, vous pourrez être contacté(e) par le biais des coordonnées figurant ci-dessous

NOM		Ne pas remplir si les coordonnées de votre fiche de paie sont correctes
Prénom		
Commune de résidence		
Adresse		
Adresse mail		Ne pas remplir l'on peut utiliser votre adresse professionnelle
Tel portable		Remplir si vous acceptez d'être contacté(e) par SMS

Nous vous informons que ces données à caractère personnel vous concernant seront traitées sur la base de votre consentement, par le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse et l'Association AutosBus dans le cadre d'un partenariat. Vos informations seront utilisées exclusivement pour faciliter votre covoiturage. Le présent formulaire sera conservé pendant une durée de trois (3) ans puis supprimé. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos informations, que vous pouvez exercer directement auprès du service des Ressources Humaines ou par l'intermédiaire du Délégué à la protection des données : dpo@gh1.fr.

La base de donnée

La base de données initiale était constituée de trois feuilles de calcul comme suit :

Réponses

- N° de réponse
- Je covoiture déjà... (Oui/Non)
- J'aimerais covoiturer ou covoiturer plus (Oui/Plutôt oui/Plutôt non/Non)
- Je veux bien être contacté(e) si j'ai des opportunités de covoiturage (Oui/Non)
- Adresse mail
- Téléphone portable
- Cette personne peut être contactée (Oui si le numéro de téléphone et/ou l'adresse e courriel est renseigné et si la commune de résidence est connue)
- Nom
- Prénom
- H/F
- Commune de résidence
- Temps parcours
- Voie d'accès à l'Hôpital)
- Adresse postale
- Distance à la ligne de covoiturage la plus proche
- Commentaire

Communes

- Commune
- Voie d'accès à l'Hôpital
- Distance en minutes (depuis le centre de la commune)
- Distance en kilomètre (id)

Voies d'accès

- N°
- Nom de la voie d'accès à l'Hôpital (ex : Route de Marboz, Autoroute Sortie 7)
- N° de route (ex : D996)
- Commentaire

Le premier contact

Voici l'exemple d'un courriel envoyé lors du premier contact.

Bonjour Madame [REDACTED]

En mars dernier, le Centre Hospitalier vous a proposé un QUESTIONNAIRE SUR LE COVOITURAGE.

Dans votre réponse, vous avez accepté d'être contactée à ce propos. Est-ce que vous êtes toujours d'accord ?

Je vous contacte aujourd'hui en tant que bénévole à l'association autosBus. Nous développons le covoiturage autour de Bourg et nous sommes partenaires de l'Hôpital.

Je comprends qu'à ce jour vous ne convoitez pas encore, que vous aimeriez peut-être le faire, et que vous venez à l'Hôpital en passant par la route de

SI CES INFORMATIONS SONT INEXACTES, MERCI DE ME LE SIGNALER.

D'autres salarié.es de l'Hôpital viennent de la même direction que vous et aimeraient bien convoiturer.

Dans les jours prochains, JE VAIS VOUS METTRE EN RELATION en partageant vos coordonnées.

Vous pouvez évidemment refuser cette démarche. Dans ce cas, merci de me le dire rapidement.

Merci d'avance de votre retour.

Le second contact

Voici l'exemple d'un courriel envoyé lors du second contact.

Bonjour

Je fais suite à nos échanges sur le convoiturage vers l'hôpital Fleyriat.

Comme je vous l'annonçais, il apparaît que vous avez peut-être des possibilités de convoiturage.

Voici vos coordonnées respectives :

.....	St Didier d'Aussiat	06 76@yahoo.fr
.....	Varenes lès Mâcon	06 85@orange.fr
.....	Mâcon	06 38@orange.fr

Vous pouvez maintenant échanger pour savoir s'il y a des arrangements possibles entre vous.

Je me permettrai de vous contacter prochainement pour savoir s'il y a eu des suites. Cela contribuera à faire le bilan de l'expérience que nous conduisons avec le Centre hospitalier.

Le troisième contact

Bonjour Madame

Je vous ai récemment mise en relation avec plusieurs personnes susceptibles de convoiturer pour vos trajets vers l'Hôpital Fleyriat.

Est-ce que vous voulez bien me dire ...

- si vous avez pu échanger avec elles
- si vous pensez pouvoir convoiturer... souvent ou de temps en temps
- si vous l'avez déjà fait ?

Merci d'avance pour vos réponses qui serviront à faire le bilan de cette expérience. Vous en serez destinataire.